



Déclaration liminaire CSA du 8 avril 2025

Madame la Présidente,

Le contexte politique actuel n'a rien de rassurant. Les annonces successives du ministre Darmanin affaiblissent la place du SPIP au sein de l'administration pénitentiaire, au profit d'une logique exclusivement sécuritaire. Une logique qui, malheureusement, ne répond ni aux enjeux immédiats, ni aux besoins à long terme.

Chaque mois, de nouveaux records d'incarcération sont atteints. À ce rythme, le seuil des 100 000 personnes détenues sera bientôt franchi. Aujourd'hui déjà, nous dépassons les 82 000. Et pourtant, lors de la récente niche parlementaire du groupe Horizons, la représentation nationale a adopté la suppression des peines de prison inférieures à un mois et l'abrogation du principe d'aménagement systématique des peines de moins de six mois — sous prétexte que c'est ce que les Français attendent de la Justice.

Ce glissement politique, où les partis dits « républicains » courent après les idées de l'extrême droite, alimente une dérive démagogique dangereuse. La justice ne peut pas être réduite à un empilement de lois toujours plus répressives, au détriment de la réinsertion nécessaire à la prévention de la récidive. À force de sacrifier les libertés sur l'autel de la sécurité, nous finirons par perdre l'un et l'autre.

Mais il est vrai qu'un discours simpliste, martelé à coups de formules-chocs, est souvent plus payant électoralement qu'un véritable débat de fond.

Dans ce contexte, la politique actuelle fragilise gravement notre administration. La « jambe insertion » ne cesse de se réduire, et ce d'autant plus que le gouvernement impose une rigueur budgétaire drastique. Il est plus facile de ponctionner les crédits de l'insertion que de toucher au tout-sécuritaire.

Notre propre administration n'assume même plus la défense de cette mission. Il suffit de regarder les recrutements au sein des SPIP : les promotions se réduisent à peau de chagrin, alors même que les charges de travail explosent. L'administration se félicite d'un ratio de 1 CPIP pour 60 personnes suivies, mais la réalité est tout autre. Sur le terrain, ce ratio est devenu une fiction.

Face à cette situation alarmante, la CGT Insertion Probation appelle à une mobilisation nationale dans tous les SPIP de France, le mardi 6 mai prochain.

Sur le plan local, la mise à jour des effectifs de référence, basée sur les chiffres de 2023, se traduit pour nous par la suppression d'un poste de CPIP et d'un poste administratif. Or, 2025 n'est pas 2023.

Quelques chiffres pour illustrer cette aberration :

- 2021 : 1 429 personnes suivies à l'année, 24 CPIP, 4 adjoints administratifs.
- 2023 : 1 352 personnes suivies, 23 CPIP, 3 adjoints.
- 2025 : déjà 1 480 personnes suivies au mois de mars, soit +9 %... et la tendance est à la hausse !

Malgré cette charge croissante, nous enregistrons une baisse des effectifs : -4 CPIP et -1 adjoint administratif par rapport à 2021. La situation RH devient critique et pose la question d'une gestion désormais en mode dégradé.

Et pour couronner le tout, aucun poste n'a été ouvert à la mobilité des CPIP. Comment continuer à faire plus avec moins, même avec toute la bonne volonté du monde ?

Malgré ce constat inquiétant, nous saluons l'ouverture d'un dialogue sur des sujets longtemps laissés de côté : la charte des temps et le télétravail, le livret d'accueil des personnels, ou encore les conclusions de la MCI engagée suite à votre prise de fonction. Nous espérons que ces discussions seront enfin menées à leur terme.

Madame la Présidente, la CGT IP SPIP 16 se tient à vos côtés pour soutenir toute démarche visant à améliorer les conditions de travail des personnels.

Mais notre combat ne s'arrête pas là. **Nous continuerons à nous battre pour rééquilibrer notre administration et défendre une véritable politique d'insertion.** C'est pourquoi nous vous informons dès maintenant que nous participerons pleinement à la mobilisation du 6 mai.